



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Inauguration de la cour sud de l'Hôtel communal et portes ouvertes du Secopo

Un nouvel espace public ouvert sur la ville

Les travaux de la cour sud de l'Hôtel communal se sont achevés courant mai. Il est temps désormais d'inaugurer ce nouvel espace public convivial et de permettre à la population de découvrir les locaux du Service communal de la population (Secopo), qui abritent le Contrôle des habitants et l'Etat civil. C'est dans la cour nouvellement pavée et arborisée, voie d'accès piétonnière au Secopo, qu'aura lieu l'inauguration officielle, le 24 juin à partir de 17 heures. La population y est cordialement invitée.

Il y a trois ans, le Conseil général de la ville de Neuchâtel acceptait un crédit de 1,9 million de francs pour la rénovation de l'ancien garage de la police et sa réaffectation en locaux destinés au Service communal de la population. Démarrés début 2015, les travaux de rénovation sont aujourd'hui terminés. Le Contrôle des habitants s'y est installé le 1^{er} octobre 2015, suivi de l'Etat civil le 6 avril de cette année.

Restait encore à achever la transformation de la cour de l'Hôtel communal en véritable espace public, accueillant et ouvert sur la ville, ce qui est chose faite depuis le mois dernier. Désormais, les piétons accèdent au Secopo par une jolie cour pavée, arborisée et dotée de bancs publics, d'une fontaine et de luminaires. Cette cour accueille aussi les véhicules électriques de l'administration communale.

La population est cordialement invitée à découvrir ces nouveaux espaces à l'occasion d'une inauguration qui aura lieu vendredi 24 juin à 17h. Après la partie officielle et le vin d'honneur, il sera possible de visiter les lieux. Car on ne l'imagine pas forcément : quelque 40'000 personnes se rendent au Secopo chaque année pour déposer leurs papiers, accomplir des démarches administratives ou obtenir des renseignements. Il était ainsi indispensable d'offrir à la population un espace plus vaste, plus confortable et également plus accessible aux personnes à mobilité réduite.

Neuchâtel, le 17 juin 2016

Direction de l'Urbanisme

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, tél 032 717 76 02, olivier.arni@ne.ch

Pascal Sandoz, directeur de la Sécurité, tél 032 717 72 03, pascal.sandoz@ne.ch

Bertrand Cottier, chef du Service de la population, tél 032 717 72 21, bertrand.cottier@ne.ch